

REUNION DE BUREAU DE L'ACAS-BELLIE
du 30 août 2012
Chez Alain VALADOU

La séance est ouverte à 17 h.

Présents : A. VALADOU Président, J.P DEPEIGNE Trésorier, G. BEX vice-président,
P. et P. MALGAT Secrétaires.

Comptabilité :

Avoir précédent : 6903, 74 €

Ajouter subvention Groupama 100 € : merci

Billets de tombola : 1360 €

Subvention Association Sem-Tornats 150 € : merci

Vente d'un livre : 15 €

TOTAL : 7533,74 €

Recettes du concert de la Corde à Mi : 86 entrées et 860€ de recettes
soit après déduction des frais un solde de 734,17 €

Pas de nouvelles de la commune du Rouget pour sa subvention...

Adhésions :

- Deux récentes.
- A jour de leurs cotisations : 189 adhérents
- Avec les espérances de renouvellement, on doit arriver à 210.

Eclairage des Oliviers dans l'église

- D'un avis unanime très satisfaisant sans avoir eu besoin d'installer une protection par barrières.

Exposition des œuvres de Jean, œuvres du temps jadis

- Là aussi satisfaction avec beaucoup de visiteurs, une bonne centaine, et de nombreuses ventes de billets de la tombola
- Un grand merci aux propriétaires des œuvres et qui nous les ont confiées, le temps du WE du 4 août

Concert :

- Il a été de très bon niveau. La soprano (Emmanuelle germain) qui accompagnait le groupe propose pour 2013 un opéra, il convient d'en parler assez tôt, en décembre.
- Pierre MALGAT signale un pianiste de Figeac, d'excellente qualité, qui doit prendre contact avec le Président. Il est disponible toutes les vacances scolaires.
- Petit souci : la location d'un piano...
- Un grand merci à l'Hôtel des Voyageurs pour son accueil et le diner des musiciens

Marchés de nuit :

- Bon fonctionnement avec en particulier la vente de nombreux billets de tombola.
- Les membres des Amicales des enfants du canton de Saint Mamet à Paris et des aînés du Massif Central (départements 12,15 et 48), toujours à Paris, ont eux aussi aussi acheté beaucoup de billets lors de leurs banquets à Pers ou au Rouget.

- Nous devrions en être à environ 350 billets vendus sur un tirage de 400
- Le tirage en décembre de cette TTGT ou Tombolabellie, sera l'occasion d'une petite manifestation, avec tirage électronique ...? , présence d'un huissier de justice... ?
- Il convient de remercier ici la Communauté de Communes pour l'aide apportée à l'aménagement de l'exposition (prêt gratuit des supports)

Panneaux de signalisation routière sur la RN122

- Suite à la lettre d'Alain VALADOU Président à Gilles COMBELLE maire du Rouget en date du 25-07 et de la lettre de celui-ci à la D.I.R, la D.I.R réfléchit...et envisage un transport sur les lieux...à suivre...en espérant une réaction « rapide »...ou dans des délais raisonnables...
- Il serait question de panneaux directionnels indiquant le Rouget avec un bandeau : Centre d'Art Sacré Contemporain..
- Les autres panneaux, sur les départementales en particulier, là où la réglementation est moins contraignante, et figurant l'église ou les vitraux restent à définir
- On souhaite une proposition de Jean LABELLIE à ce sujet
- Dernière étape dans ce domaine : implantation de panneaux dans le domaine privé, mais là encore, souhaits d'obtenir une proposition de Jean
- Le livre sur l'Art Sacré Contemporain. Nous n'en avons plus. En fonction du coût il faudra envisager une réédition. Jean-Pierre Depeigne interroge Cantal Repro pour un devis

Journée européenne du Patrimoine :

- Les 15 et 16 septembre. Aucune participation physique d'un de ses membres n'est prévue par l'Association. On signalera église ouverte et bande son avec monnayeur
-
- Participation aux frais de la paroisse à l'occasion du concert :
- Une somme de 150 € est allouée.

Eclairage de l'intérieur de l'église :

- Deux projets de cahier des charges ont été proposés : l'un par M.T. PICARD, l'autre par A. VALADOU qui fera la synthèse
- Ce cahier servira de cadre à la consultation des entreprises
- Si les amis de Jean (Mrs Cabanne et Lagnel) par ailleurs membres de l'Acas-bellie, ont des idées, nous sommes preneurs
- Alain Valadou envisage de solliciter ses connaissances architectes locaux : Jean Estival en particulier, adhérent lui aussi.
-
- La séance est levée à 18 h.30

Prochaine réunion : MARDI 16 OCTOBRE 17 H. Mairie du Rouget.